



COMMUNE DE
SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES
73340

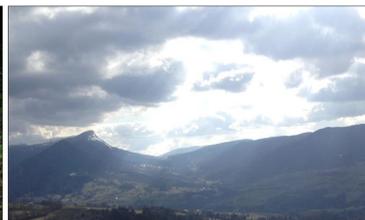
BULLETIN MUNICIPAL

Des nouvelles de Saint-François...



Mai 2017

Bulletin municipal n°3



Chef Lieu 73340 St François de Sales
tél. 04 79 63 30 85
mairie-stfrancois@wanadoo.fr

Ouvert au public
lundi de 9h à 12h
jeudi de 14h à 18h

www.mairiedesaintfrancoisdesales.fr

SOMMAIRE

Le Mot du Maire	page 2
-----------------------	--------

Vie municipale

Regroupement intercommunal : Chambéry métropole Cœur des Bauges	page 3
Urbanisme	page 5
Débat sur les orientations générales du PADD	
Fusion des Plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi)	
en cours d'élaboration	
Finances locales	page 6
Travaux réalisés	page 10
Réaménagement de la mairie et de ses abords	
Mise en œuvre de la signalétique	
Création d'une placette de retournement avec	
enfouissement des réseaux	
Liste des marchés publics 2016	

Vie pratique

L'eau potable	page 14
Les économies d'énergie	page 14
Le défibrillateur	page 15
Infos utiles	page 15

Vie locale

Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)	page 15
St François de Sales et le ski	page 17
La forêt	page 20
La chasse	page 21
Spéléologie	page 22
Associations	page 23
« Vivre à St François, Vivre en Bauges », « Bauges Ski Nordique »,	
« Satya Yoga Meditation », « Les Amis des Bauges »	
Etat civil 2016	page 24

Vie festive

Retour sur les évènements :

Le repas des aînés	page 24
Le rendez-vous de Noël	page 25
La fête de la Saint François	page 26
A vos agendas !	page 26

LE MOT DU MAIRE



La nouvelle année s'est ouverte avec la disparition de l'ancienne communauté de communes du Cœur des Bauges qui rassemblait les 14 communes de notre territoire.

Les compétences qu'elle gérait sont transférées à la nouvelle entité « Chambéry-Métropole-Cœur des Bauges ». Ce sont donc des changements dans la vie collective au Pays des Bauges que nous devons mener et dont vous serez informés.

Le monde se transforme, oui, et c'est le moment de se rassembler autour des valeurs essentielles en ne cédant pas au défaitisme, pour agir de façon positive et réussir cette transformation. Résister, réagir et répondre aux menaces qui deviennent des défis, c'est possible !... partout dans le monde, en Europe, dans notre pays et bien sûr, à notre niveau, dans notre communauté de près de 5000 habitants.

C'est précisément dans notre commune, dans notre village, dans notre petit territoire auquel nous sommes attachés que nous pouvons, que nous devons agir. En cohérence et en harmonie avec les autres territoires qui nous entourent ou avec lesquels nous cohabitons.

Vous trouverez, dans les pages de ce journal, les travaux qui ont été réalisés en 2016.

Pour 2017, les principaux projets que nous souhaitons mettre en œuvre sont la deuxième tranche de l'aménagement de la placette de retournement à la Magne avec l'enfouissement des réseaux secs, l'amélioration de la sécurité dans la traversée des hameaux, l'enfouissement des réseaux secs au hameau du Charmillon en complément de la création de l'antenne d'assainissement dont la programmation est prévue dans le courant du 2^{ème} semestre par Chambéry métropole Cœur des Bauges, la pose d'arrêts de neige sur le toit de l'église (côté nord).

Je souhaite à tous une bonne lecture de ce bulletin.

Votre Maire
Maryse FABRE

Regroupement intercommunal

Chambéry métropole Cœur des Bauges

Selon les dernières dispositions législatives (Loi NOTRe), la Communauté de Communes du Cœur des Bauges devait être contrainte de fusionner avec une Communauté d'Agglomération plus importante telle que Chambéry métropole ou la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget (Grand Lac).



Malgré les avis défavorables à un tel regroupement, émis à la fois par le Cœur des Bauges et par Chambéry métropole (80% des communes de Cœur des Bauges et de Chambéry métropole représentant 90% de la population de nos deux territoires se prononçant contre ce projet pour des problèmes de gouvernance, de représentativité au sein d'une Communauté d'agglomération, d'organisation des services et en particulier des services de proximité), **l'arrêté préfectoral du 24 novembre 2016 entérine la fusion de ces deux intercommunalités.**

La Communauté de Communes du Cœur des Bauges, 5.000 habitants pour 270 km² a fusionné avec Chambéry métropole, 130.000 habitants pour 270 km² le 1^{er} janvier 2017.

L'harmonisation des différentes compétences nécessite de nombreuses réunions. Pour ce faire les législateurs ont prévu des délais en fonction de la complexité des mécanismes à mettre en place. Cela vaut pour

- les différentes tarifications (eau, assainissement, redevance ordures ménagères, transport scolaire, etc)
- la fiscalité locale,
- l'organisation des services,
- la prise en compte des projets d'investissement de notre territoire et leur priorisation,
- l'urbanisme avec une demande de sectorisation de notre PLUI
- le développement économique
- etc....

Sans oublier la gestion de la maison de retraite Maurice PERRIER ainsi que la gestion de l'activité Enfance-Jeunesse aujourd'hui confiée à l'association des Amis des Bauges.

Dans un premier temps les dossiers les plus urgents ont été examinés par les élus des deux anciens EPCI et ce travail d'harmonisation va se poursuivre à un rythme assez soutenu durant cette année 2017.

Les élus des Bauges se retrouvent régulièrement afin de porter collégialement les attentes des habitants de notre territoire.

Au cours de ce premier trimestre 2017 nous avons eu à débattre entre autre, des choix budgétaires et de la fiscalité de la nouvelle communauté d'agglomération Chambéry métropole Cœur des Bauges.

Vous trouverez ci-dessous ce qui a été acté pour les BAUGES et plus précisément pour notre commune.

Budget Investissement

Il s'agit des investissements programmés pour 2017 sur l'ensemble des communes des Bauges

Budget Principal

- Bornes électrique PAE (véhicules électriques) : 25 000 €
- Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce: 5 000 €
- Fibres optiques : 50 000 €
- Office du Tourisme du Châtelard : 50 000 €

Gymnase : 13 000 €
 Vestiaire : Foot : 440 000 €
 Chartreuse d'Aillons : 24 000 €
 PLUI : 110 000 €
 Poteaux incendie : 15 000 €

Budget Ordures Ménagères : Déchetterie 400 000 €

Budget Economie : Bâtiment relais Châtelard : 465k€ et Pépinière : 4 000 €

Budget EAU : 900k€ et **Budget ASSAINISSEMENT** : 215 000 € dont 70 000 € pour la 1^{ère} tranche de l'assainissement du Charmillon.

Fiscalité

Le premier dossier que nous avons eu à traiter est celui d'un accord fiscal entre nos deux intercommunalités. Il a été proposé et validé par la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées). Les représentants des 14 communes des Bauges siègent dans cette commission.

Cet accord acte pour les contribuables des Bauges la neutralité fiscale entre 2016 et 2017, c'est-à-dire pas d'augmentation de la pression fiscale.

Vous trouverez dans les tableaux ci-dessous comment il se traduira sur l'avis d'imposition 2017 pour les impôts locaux (Taxe d'habitation, Taxe sur le foncier bâti, Taxe sur le foncier non bâti). Nous sommes bien évidemment à votre disposition pour toutes explications complémentaires dont vous pourriez avoir besoin.

CALCUL SUR LA NEUTRALITE FISCALE BAUGES ENTRE 2016 ET 2017								
			2016					
			part communale		part intercommunale		TOTAL	
	Taxes	Valeurs locatives 2016	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant
VL TH	Habitation	1 269.00	14.74%	187.05 €	6.18%	78.42 €	20.92%	265.47 €
VL FB	Foncier bâti	635.00	10.81%	68.64 €	5.55%	35.24 €	16.36%	103.89 €
VL FNB	Foncier non bâti	4.00	3.32%	0.13 €	39.64%	1.59 €	42.96%	1.72 €
TOTAL				255.83 €		115.25 €		371.08 €
			2017					
			part communale		part intercommunale		TOTAL	
	Taxes	Valeurs locatives 2016	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant
VL TH	Habitation	1 269.00	15.38%	195.17 €	5.54%	70.30 €	20.92%	265.47 €
VL FB	Foncier bâti	635.00	14.06%	89.28 €	2.30%	14.61 €	16.36%	103.89 €
VL FNB	Foncier non bâti	4.00	4.66%	0.19 €	3.00%	0.19 €	7.66%	0.37 €
TOTAL				284.64 €		85.09 €		369.73 €

Et les services aux habitants ?

Vous pourrez continuer à effectuer vos démarches relatives à l'eau, à l'assainissement, aux ordures ménagères, aux transports scolaires auprès des agents de l'antenne locale située dans le bâtiment de l'ancienne Communauté de Communes au Châtelard.

Ce service de proximité a également en charge la gestion des équipements sportifs du territoire, l'accès à la pépinière d'entreprises et l'organisation de la consultance architecturale.

Coordonnées :

Affaires générales, transport scolaire, pépinière d'entreprises, déchets : 04.79.54.81.43

Assainissement : 04.79.54.53.58 et par mail : sde.bauges@chambery-bauges-metropole.fr

Eau-Assainissement : 04.79.54.53.56 (urgence/dépannage : 04.79.54.53.59)

Débat sur les orientations générales du PADD

Le PADD ou Projet d'Aménagement et de Développement Durables est la « clé de voûte » du PLUi, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Ce projet de territoire définit les grandes orientations et les grands objectifs de développement et d'aménagement du territoire du **Cœur des Bauges pour les 15 prochaines années**.

Il a été construit en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire : élus communaux et communautaires, techniciens de l'aménagement, habitants et acteurs socio-économiques.

Le lundi 12 décembre 2016, les conseillers communautaires ont débattu des orientations du PADD du Cœur des Bauges, tel que prévu par l'article L.153-12 du code de l'urbanisme. Ils ont pu étudier les remarques soulevées lors des conseils municipaux, de la réunion des personnes publiques associées et de la réunion publique, menées au cours du mois de décembre pour intégration dans ce projet.

Voici la liste des différents objectifs visés :

- développer une offre de transport alternative à la voiture individuelle, amélioration de la couverture numérique et transition énergétique
- dynamiser l'économie locale et l'artisanat
- conforter les équipements, commerces et services de proximité
- adapter l'offre de logements et promouvoir de nouvelles formes d'habitat
- maintenir la qualité des paysages baujus
- gérer durablement les ressources et prévenir les risques, pollutions et nuisances
- inscrire l'agriculture et la sylviculture qui s'inscrivent dans la durabilité
- redynamiser les stations.

Les ateliers thématiques /réunions publiques concernant le plan local d'urbanisme intercommunal, PLUi, suite à la fusion des communautés de communes, se poursuivent.

Fusion des Plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) en cours d'élaboration

Les PLUi du Cœur des Bauges et de Chambéry-métropole, en cours d'élaboration, vont fusionner en un seul PLUi Habitat et Déplacements sur l'ensemble du territoire de Chambéry métropole-Cœur des Bauges. Le travail réalisé jusque-là par les élus, acteurs du territoire et habitants du Cœur des Bauges, qui a abouti à la définition d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durables, sera repris dans le nouveau document en cours d'élaboration. Ce nouveau document d'urbanisme intercommunal comprendra un **plan de secteur**, c'est-à-dire un règlement et un plan de zonage propre au territoire des Bauges, il sera approuvé à la fin de l'année 2019.

Le travail sur le PLUi Habitat et Déplacement continuera cette année avec la localisation des secteurs à enjeux du territoire et la définition d'orientations d'aménagement et de programmation en conséquence. La définition du zonage et des règles d'urbanisme démarrera à la fin de l'année.

La consultation des habitants continue !

Des temps de concertation, ateliers, réunions de travail, sont organisés tout au long de l'élaboration du PLUi, afin de partager vos pratiques et connaissances du territoire, idées et suggestions qui sont fondamentales pour l'élaboration du PLUi. Votre vision du territoire d'aujourd'hui, et vos attentes pour l'avenir, permettront de dessiner nos lieux de vie de demain.

Vous pouvez consulter le travail en cours et faire part de vos observations et remarques dans les dossiers de concertation situés dans chaque mairie ainsi que sur le site internet de l'agglomération rubrique Grand projet : www.chambery-bauges-metropole.fr, ou contacter la direction de l'urbanisme de Chambéry métropole-Cœur des Bauges au 04.79.96.86.32 ou écrire à plui@chambery-bauges-metropole.fr

Pour être tenu informé par mail des avancés du PLUi H-D, suivre l'élaboration du document, et connaître les dates de concertation, vous pouvez également vous inscrire sur le site internet de l'agglomération.

www.chambery-bauges-metropole.fr

Vie municipale

Finances locales

Les finances locales se décomposent en 3 budgets, à l'image des activités portées par la commune :

- le **budget principal** concernant les services publics,
- le **budget annexe « Régie de ski de fond »** pour la location de ski, le restaurant du foyer et le chalet de la Plate,
- le **budget annexe des « Carlines »** attaché au gîte communal de la Magne.

Chaque budget présente une section de fonctionnement qui retrace les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement de la collectivité ainsi qu'une section d'investissement ayant trait aux opérations de travaux et d'équipements, à l'image du patrimoine de la commune. En voici les grandes lignes budgétaires...

Investissements réalisés en 2016	Budget Principal	Budget annexe Régie de ski de fond	Budget annexe des Carlines
Dépenses d'investissements	251 791	7 838	24 225
Immobilisations corporelles	888	7 838	
<i>Bois et forêt :11508.44</i>			
<i>Equipement dameuse: 37830</i>			
<i>Equipement de voirie :1815.36</i>			
Immobilisations en cours	202 585		
Programmes			
<i>Accessibilité Mairie :153479.24</i>			
<i>Placette de la Magne : 38447.76</i>			
<i>Divers :5829.90+4828.2</i>			
Remboursement d'emprunts et caution	1 746		10 549
Opérations pour compte de tiers	34 525		
<i>SDES La Magne</i>			
Opérations patrimoniales	12 047		
Opérations d'ordre			13 676

Recettes d'investissements	325 808	22 381	37 759
Subventions d'investissements	20 487		
Dotations Fonds divers Réserves	283 405		3 724
Opérations pour compte de tiers	8 446		
<i>SDES</i>			
Caution		3 000	5 000
Opérations d'ordre	1 422	19 381	29 035
Opérations patrimoniales	12 047		

REPORTS DE L'EXERCICE 2015	- 41 717	36 428	- 3 724
RESULTAT CUMULE D'INVESTISSEMENT (2015+2016)	32 299	50 971	9 810

Fonctionnement réalisé en 2016	Budget Principal	Budget annexe Régie de ski de fond	Budget annexe des Carlines
Dépenses de fonctionnement + emprunts	197 179	51 573	47 451
Charges à caractère général <i>Electricité, combustibles, carburants, petits équipements</i> <i>Entretien de voirie, des réseaux, des bâtiments, des bois et forêts, matériel roulant</i> <i>Frais de maintenance, d'assurances, d'honoraires</i> <i>Fêtes et cérémonies, affranchissement et télécommunication, frais de gardiennage de la forêt, taxes foncières</i>	96 520	15 328	4 439
Charges de personnel <i>titulaires et non titulaires</i>	60 326	16 864	
Autres charges <i>Indemnités des élus, contribution Savoie grand Revard, subventions versées et autres charges</i>	29 606		
Charges financières <i>Intérêts des emprunts</i>	140		3 428
Opération d'ordre	1 422	19 381	29 035
Atténuation de produits	7 419		
TOTAL Dépenses de fonctionnement (D)	195 433	51 573	36 902
Remboursement du capital des emprunts (E)	1 746		10 549

Recettes de fonctionnement (R)	219 768	40 500	23 276
Produits des services <i>coupe de bois et affouage: 66 356</i> <i>droits de chasse : 3 500</i> <i>Locations matériel ski : 31 246</i> <i>Remboursements par d'autres redevables et divers : 2 061</i>	71 917	33 914	9 600
Impôts et taxes <i>Taxes foncières et d'habitation : 41 217</i> <i>Taxes sur l'électricité : 1 854</i> <i>autres : 413</i>	43 484		
Dotations et participations <i>Dotations de l'Etat : 88 461</i> <i>Autres dotations : 1 547</i>	90 008	3 100	
Autres produits	10 103	3 486	
Produits exceptionnels	3 189		
Attenuation de charge	1 065		
Opérations d'ordre			13 676

Résultat brut de fonctionnement excédentaire (R-D)	24 334		
Résultat brut de fonctionnement déficitaire (R-D)		- 11 073	- 13 626
Marge d'autofinancement courant (Résultat-E)	22 588	- 11 073	- 24 175
REPORTS DE L'EXERCICE 2015	338 263	- 4 456	10 812
RESULTAT CUMULE DE FONCTIONNEMENT (2015+2016)	362 598	- 15 528	- 2 815

Budget de Fonctionnement 2017	Budget Principal	Budget annexe Régie de ski de fond	Budget annexe des Carlines
Fonctionnement Dépenses	264 774	40 208	49 065
Charges à caractères général	128 328	18 002	6 049
<i>Electricité, combustibles, carburants, petits équipements Entretien de voirie, des réseaux, des bâtiments, des bois et forêts, matériel roulant Frais de maintenance, d'assurances, d'honoraires Fêtes et cérémonies, affranchissement et télécommunication, frais de gardiennage de la forêt, taxes foncières</i>			
Charges de personnel	66 644		
<i>Titulaires et non titulaires</i>			
Autres charges	30 189	3 944	2
<i>Indemnités des élus, contribution Savoie grand Revard, subventions versées et autres charges</i>			
Charges financières	107		3 124
<i>Intérêts des prêts</i>			
Subvention de fonctionnement Carline	18 164		
Dépenses imprévus	5 700		
Opération d'ordre	442	18 262	29 035
Atténuation de produits	13 100		
TOTAL Dépenses de fonctionnement (D)	262 674	40 208	38 210
Remboursement du capital des emprunts (E)	2 100		10 855

Fonctionnement Recettes	243 793	55 737	41 025
Produits des services	109 240	10 633	9 825
<i>coupe de bois et affouage: 100000 droits de chasse :3500 Locations matériel ski 31246.27 Remboursements par d'autres redevables et divers : 2061.24</i>		9 375	
Impôts et taxes	48 362		
<i>Taxes foncières et d'habitation :46562 Taxes sur l'électricité :1800 autres :413</i>			
Dotations et participations	75 124	5 000	18 164
<i>Dotations de l'Etat 88461 Autres dotations : 1547.06</i>			
Autres produits	11 067	30 729	
Attenuation de charge	-		
Opération d'ordre			13 036

Capacité d'autofinancement	- 18 439	33 791	31 850
REPORTS EXERCICE 2016	362 598	- 15 529	- 2 815
AMORTISSEMENT	442	18 262	29 035
MARGE NETTE	343 717	-	-

Budget d'Investissement 2017	Budget Principal	Budget annexe Régie de ski de fond	Budget annexe des Carlines
Immobilisations corporelles	32 000	69 233	7 000
<i>Bois et forêt :11508.44</i>			
<i>Equipement dameuse: 37830</i>			
<i>Equipement de voirie :1815.36</i>			
Immobilisations en cours	400 786		7 954
Programmes			
<i>Accessibilité Mairie :153479.24</i>			
<i>Placette de la Magne : 38447.76</i>			
4828.2			
<i>Divers :5829.90</i>			
Remboursement d'emprunts et caution	1 380		15 855
Dépôt et cautionnement	630	1 000	
Opérations pour compte de tiers	29 246		
<i>SDES La Magne</i>			
Opérations d'ordre			13 036
Investissements Dépenses	464 042	70 233	43 845
Restes à réaliser	132 555		
Total des dépenses d'investissement	596 597	70 233	43 845

Subventions d'investissements	24 000		
Dotations Fonds divers Réserves	33 370		
Opérations pour compte de tiers	29 246		
<i>SDES</i>			
caution		1 000	5 000
Opérations d'ordre	442	18 262	29 035
Virement à la section de fonctionnement	343 717		
Investissements Recettes	430 775	19 262	34 035
Restes à réaliser	133 523		
Total des dépenses d'investissement	564 298	19 262	34 035

Résultat reporté de 2016	32 299	50 971	9 810
Résultat prévisionnel de fin d'exercice	-	-	-

Opération d'ordre : permet notamment de retracer un mouvement qui a un impact sur l'actif sans avoir de conséquences sur la trésorerie (exemple : lorsque, lors de la cession d'un bien, une moins-value est constatée, la dégradation du patrimoine doit être retracée par une opération d'ordre, tandis qu'en trésorerie, seule une recette est enregistrée)

Atténuation de produits : permet de comptabiliser un remboursement en enlevant tout ou partie d'un produit correspondant. Cela évite de créer une charge.

Travaux réalisés

Réaménagement de la mairie et de ses abords

La commune de Saint François de Sales s'est engagée dans la mise en accessibilité de ses équipements et bâtiments publics. La mairie et ses abords ont été réaménagés pour répondre aux exigences de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap.

En complément la commune a souhaité effectuer des travaux d'isolation thermique, phonique et coupe-feu en réaménageant les deux anciennes salles de classes, l'une destinée au secrétariat de mairie et bureaux des élus, l'autre à une salle de réunion pour les séances du conseil municipal et réunions de travail. Cette dernière peut également accueillir des expositions (photos, peinture, etc...).

Les murs périphériques isolés, l'abaissement de la hauteur sous plafond, les portes d'entrée neuves à double vitrage permettront de réaliser des économies d'énergie substantielles.

La sécurité incendie est renforcée par une projection « Coupe-Feu » sur l'ensemble des plafonds et planchers.

A l'extérieur, une place de stationnement réservée et une rampe d'accès facilitent le déplacement des personnes à mobilité réduite (PMR).



La RD 62 devant la Mairie nécessitait des travaux de sécurisation, la vitesse excessive des véhicules étant incompatible avec un accès sécurisé et, surtout, un point d'arrêt du bus scolaire. Sur proposition de la Direction des Routes du Conseil Départemental de la Savoie, des chicanes comprenant un rétrécissement de la chaussée, la matérialisation de cheminements piétons, un passage piéton, une zone 30 et une signalisation réglementaire, ont été mises en place.

Toutefois beaucoup trop de véhicules continuent d'aborder ce secteur avec une vitesse encore trop élevée. Une réflexion est en cours pour amener les automobilistes à ralentir, en leur rappelant leur responsabilité et le respect élémentaire du vivre ensemble.

***Nous rappelons à tous les conducteurs que nul n'est à l'abri d'un accident
et que la cause en est souvent une vitesse inadaptée.***

Les travaux ont débuté en avril 2016 pour se terminer en septembre 2016.

Montant TTC Travaux + Maîtrise d'Ouvrage et contrôle	Montant H.T Travaux + Maîtrise d'Ouvrage et contrôle	Montant des subventions	Autofinancement communal
174 544 euros	145 453 euros	96 480 euros (66.3%)	48 973 euros (33.7%)

Les nouveaux locaux et aménagements extérieurs ont été inaugurés le 17 décembre 2016 en présence de Bernadette LACLAIS, députée, d'Albert DARVEY, maire de Lescheraines et conseiller départemental, de Michel FRUGIER, Président de Savoie Grand Revard, des maires et secrétaires de mairie des Bauges, et des habitants de la commune.



Extrait des quelques mots d'accueil prononcés par madame le Maire à cette occasion :

« Au fronton des bâtiments publics et des mairies en particulier sont inscrits les mots

LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

On me dit à présent que ces mots n'ont plus cours.... ou bien qu'ils seraient usésusés ?

LIBERTE ... liberté de penser, liberté de se réunir, liberté d'aller et venir, liberté de choisir son destin...il y a tellement d'Hommes de par le monde qui luttent pour leur liberté ! Rien n'est jamais acquis.

EGALITE Là, le chemin sera encore long...l'actualité nous le montre bien ... ne baissons pas les bras, ne perdons pas courage !

*FRATERNITEc'est le cœur qui parle. Je fais le vœu que déjà ici dans notre petite commune la fraternité se renforce. N'attendons pas de grands évènements, de grands rassemblements ou de grandes catastrophes pour nous mettre en route...ça commence **ici** et **maintenant**. »*

Mise en œuvre d'une signalétique économique et publique harmonisée sur les communes du Cœur des Bauges

La réglementation en matière de publicité extérieure, enseignes et pré-enseignes, a évolué vers une harmonisation de l'information diffusée aux usagers (décret d'application de janvier 2012 de la loi Grenelle II du 12 juillet 2010)

La Communauté de Communes et les communes du Cœur des Bauges ont souhaité favoriser la mise en œuvre de cette loi, par la définition d'un projet de signalétique économique et publique harmonisé à l'ensemble des communes du Cœur des Bauges.

Une convention de groupement de commandes publiques a été mise en place en Août 2013.

En septembre 2015 nous avons souhaité réactiver ce dossier avec l'aide de Maria EL HAIJ en charge du service développement et aménagement à la Communauté de Communes du Cœur des Bauges. Nous avons re-contacté toutes les personnes ayant une activité professionnelle sur notre commune et qui avaient répondu favorablement en 2013 à la mise en place de ce dispositif auxquelles sont venues s'adjoindre les personnes qui ont créé de nouvelles activités.

Cette action, finalisée au moyen de conventions d'implantation de la signalétique, a été réalisée en novembre 2016.

La poursuite de la signalétique au niveau du Plateau est en cours !



Hameau de La Magne : Création d'une placette de retournement avec enfouissement des réseaux secs et reprise du réseau d'eau potable

En raison de la problématique liée à l'étroitesse de la voie communale n°3 plusieurs projets de création d'une plateforme de retournement ont déjà été étudiés avant 2008, sans aboutir. L'augmentation du nombre d'habitants et de véhicules dans ce secteur a accentué cette question restée en suspens.

Cette voie qui finit en cul de sac ne permet pas d'apporter une réponse suffisante en termes de sécurité : difficultés de déneigement et d'accès pour les secours. C'est pour ces raisons que le conseil municipal a décidé de réaliser la création d'une plateforme de retournement, ce qui permettra la sécurisation de cette zone difficilement accessible.



La commune a profité des travaux pour effectuer l'enfouissement des réseaux secs et la Communauté de Communes du Cœur des Bauges pour réaliser le remplacement de la colonne d'eau potable

LOT	NATURE	ENTREPRISES	MONTANT H.T.	MONTANT TTC
	Maitrise d'oeuvre	VERDIS	5 855.50	7026.00
N° 1	Enfouissement réseaux secs et création plateforme	PETAVIT	64 582.50	77 499.00
N°3	Maçonnerie et aménagement de surface	EIFFAGE	33 931.65	40 717.98
N° 4	câblage	PORCHERON	26 012.00	31 214.40
TOTAL			130 381.15	156 457.38

Une première tranche de travaux a débuté fin Août 2016. Tous les enfouissements sont réalisés ainsi que 80 % du câblage.

Le montant des travaux concernant le réseau d'eau potable s'élève à 78 463 euros H.T. financé par la Communauté de Communes du Cœur des Bauges.



Dès le printemps 2017 les travaux reprendront : raccordement des habitations (électricité, téléphone), enlèvement des poteaux, terrassement et goudronnage de la plateforme.

Liste des marchés publics conclus au cours de l'année 2016

Conformément à l'article 133 du code des marchés publics

Objet du marché	Date	Attributaire
<p>Réhabilitation de la Mairie et de son parvis</p> <p>Maitrise d'œuvre</p> <p>Lot 1 – Déconstruction VRD</p> <p>Lot 2 – Menuiseries intérieures et extérieures bois</p> <p>Lot 3 – Cloisons, doublage, plafonds</p> <p>Lot 4 – Carrelages, faïences, chapes</p> <p>Lot 5 – Peintures et revêtements muraux</p> <p>Lot 6 – Chauffage VMC</p> <p>Lot 7 – Electricité</p> <p>Lot 8 – Serrurerie métallique</p>	Février 2016	<p>SICA des Alpes - 40 r Terraillet 73190 St Baldoph</p> <p>TPLM REGAIRAZ – ZA La Madeleine 73340 LESCHERAINES</p> <p>EURL Jérôme DURAND – Menuiserie Rousset Gazzola – ZA Terre Neuve 73200 GILLY SUR ISERE</p> <p>STAFF DECOR – 20rue de la Digue 73160 COGNIN</p> <p>A TOUS CARREAUX – ZA du Contin 73240 ST GENIX SUR GUIERS</p> <p>ST VINCENT PEINTURE – ZA Bresson 38660 LE TOUVET</p> <p>TISSOT – Chessy 74540 MURES</p> <p>E.G.E – 42 rue de la mondeuse 73800 LES MARCHES</p> <p>CHARTREUSE METAL – ZI Pré Brun Rue Emery 38530 PONTCHARRA</p>
<p>Enfouissement des réseaux secs et création d'une plateforme de retournement au hameau de « La Magne »</p> <p>Maitrise d'œuvre</p> <p>Lot 1 – Génie Civil</p>	Juin 2016	<p>VERDIS - 58 ch de la Ficologne 73190 ST BALDOPH</p> <p>PETAVIT – 418, route des Vernes 74370 PRINGY</p>

Lot 2 - Enrobés		EIFFAGE – 2, rue Centrale 73420 VOGLANS
Lot 4 - Câblage		PORCHERON – 369 route d'Orly ALBENS 73410 ENTRELACS

Autres travaux réalisés...

Entretien des cunettes



Remplacement des vitres cassées de l'église



Peinture du portail du cimetière



Réparation de la cheminée de La Plate



Et bien d'autres !

Vie pratique

L'eau potable

En plus des interventions d'entretien et de réparation sur le réseau, l'intercommunalité a réalisé plusieurs travaux d'amélioration :

- la mise en place d'un traitement UV à La Magne pour limiter l'usage du chlore,
- la réparation des vannes et du turbidimètre du réservoir à La Magne,
- le remplacement des réducteurs de pressions...

Vie pratique

Les économies d'énergie

Animation pour la création de centrales solaires photovoltaïques de 9 kWc sur les toitures de bâtiments publics du Territoire à Energie Positive Bauges / Chambéry métropole / Agglomération d'Annecy

Le PNR du Massif des Bauges est engagé dans la démarche TEPOS devant conduire à **la mise en œuvre d'actions de transition énergétique locale**, avec une ambition de réduction des consommations d'énergie et de production d'énergies renouvelables.

Dans le cadre de cette démarche, le PNR du massif des Bauges bénéficie d'une analyse d'opportunité visant à identifier 30 à 40 projets de centrales photovoltaïques de 9 kWc (55 à 60 m²) sur les toitures des bâtiments publics. Ces installations, qui bénéficient encore d'un tarif d'achat intéressant, pourront être implantées d'ici un an sur des écoles, locaux associatifs et sportifs, mairies, etc. Elles auront une vocation de support pédagogique et

d'activité pour les entreprises du territoire, en associant le maximum de communes du territoire.

Les élus de St François de Sales ont à cœur de participer à ce projet novateur, les toits du bâtiment de la mairie et du foyer pouvant être éligibles.

Le défibrillateur

Vie pratique

Dans de nombreux cas d'arrêt cardiaque, le cœur continue de battre, mais le rythme des battements est tellement anormal que les contractions cardiaques sont inefficaces et le cœur ne peut plus assumer sa fonction de pompe sanguine : c'est la fibrillation.

Cette fibrillation peut être corrigée au moyen d'un DAE, Défibrillateur Automatisé Externe, qui analyse le rythme cardiaque de la victime, avant de lui administrer, si nécessaire, un choc électrique.

Les chances de survie augmentent si la réanimation cardio-pulmonaire et la défibrillation sont entreprises dans les premières minutes qui suivent l'arrêt cardiaque.

De nombreuses collectivités ou mairies sont équipées de défibrillateur, appareil simple pouvant être utilisé par le grand public.

A Saint-François-de-Sales, une étude est actuellement en cours, en vue, soit d'un achat, soit d'une location. L'appareil serait positionné le long du mur de la Mairie, point approximativement central du village.

Infos utiles

Vie pratique

Plusieurs fois par mois, le secrétariat de mairie fait parvenir aux habitants, partenaires... des informations qui peuvent les intéresser : circulation, évènement, mise à jour des démarches administratives...

N'hésitez pas à faire suivre ce mail aux personnes intéressées et si vous souhaitez vous inscrire, faites la demande au secrétariat de mairie !

Retrouvez ces infos sur le site Internet rubrique « Infos utiles »

www.mairiedesaintfrancoisdesales.fr/infosutiles.html

Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)

Vie locale

Le regroupement pédagogique intercommunal d'Arith-Le Noyer-St François nous informe de la vie de l'école via « La Gazette des écoliers » réalisée par les élèves. Vous pouvez la lire en détails sur le site Internet de la commune d'Arith : <http://www.arith.fr/services/ecole/la-gazette-des-ecoliers.html>

En voici un résumé :

- **La cour de l'école a été rénovée** l'été dernier par la commune d'Arith : revêtement, coupe d'arbre, traçages au sol et nouveaux jeux à roulettes...



- La classe des grands dispose d'une « classe numérique » mise en place par la maîtresse : site en ligne qui offre un moteur de recherche adapté aux enfants, une messagerie, GPS, un blog et une médiathèque.
- Le **jardin de l'école** a permis de réaliser des soupes, des glaçons à la fleur de bourrache et du sirop de menthe.



Les élèves ont participé :

- au « **courseton** » : temps fort et sportif pour les enfants des écoles des Bauges qui se rencontrent et « font la course » autour des plans d'eau de Lescheraines !



- à la « **grande lessive** »®, installation artistique éphémère faite par tous tout autour de la Terre, deux fois par an, au moyen de réalisations (dessins, peintures, images numériques, collages, poésies visuelles, etc.) conçues à partir d'une invitation commune (par exemple en octobre 2016 « Matière(s) à penser »), avant d'être suspendues à des fils tendus à l'aide de pinces à linge. Chaque élève a créé une œuvre, puis toutes ont été accrochées le long de la coursive de l'école où les parents ont été invités à les admirer.



- au **jeu du banquet mondial** : ce jeu, créé par les Amis des Bauges, met en scène des participants qui représentent chacun différents territoires du monde, et contribuent, par la production de ressources alimentaires, au grand banquet mondial. De manière ludique et imagée, cette animation permet d'aborder un grand nombre de sujets : répartition de la population et des richesses mondiales, circuits mondiaux de production, interdépendances entre les différentes parties du globe, exploitation des plus pauvres par les plus riches, enjeux environnementaux, coopération internationale...

Ce jeu a également un intérêt sociologique, en abordant la notion d'esprit d'équipe, d'échanges, d'argumentaire pour convaincre et de réactions dans les groupes.



- à une exposition à l'Espace Malraux avec une sculpture amovible et deux spectacles, «Mabinogion» au théâtre Charles Dullin (quatuor de cordes et conteuse de légendes celtiques) et «Hikikomori le refuge » au Scarabée (sur le harcèlement à l'école).
- à une visite de l'Espace Malraux à Chambéry, scène nationale : extérieurs/accès, entrée des artistes, loges, coulisses, scène et salle de spectacle, la fosse d'orchestre et la petite scène.
- aux sorties à la piscine d'Aix les Bains et au ski à St François de Sales :



Saint-François de Sales et le ski

Vie locale

Les années passent... et avec le réchauffement climatique nous ne manquons pas de nous interroger sur le devenir de l'activité hivernale sur notre commune et sur les autres communes des Bauges.

Tout d'abord nous vous proposons de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur !

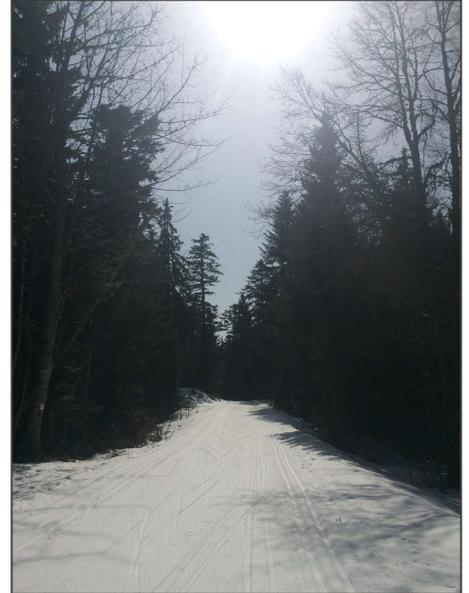
Reportons-nous 60 ans en arrière, dans les années 50, l'ensemble des chalets de la montagne sont habités l'été, des petits troupeaux de vaches et génisses occupent les alpages. Pour leurs allers et retours vers le village, les alpagistes empruntent les différents sentiers qui s'élèvent au-dessus des hameaux (chacun le sien) La plupart font le fromage sur place, d'autres, plus rares, descendent une « boille » de lait portée à dos d'homme, et puis, il faut monter le ravitaillement.

Au milieu des années 1950, la route forestière partant de La Magne est construite par tronçons, en partie à la pelle et à la pioche. Le premier virage au départ du hameau de la Magne avait été commencé durant la guerre par les jeunes des camps de jeunesse puis ensuite par des prisonniers allemands.

L'époque des années 60 était à la morosité, beaucoup de jeunes partaient travailler à la ville, l'avenir à Saint-François était incertain.

En 1966, lors de l'inauguration de la route dite « du Revard », qui permet de rejoindre Crolles, monsieur le Préfet avait lancé l'idée du tourisme. C'était le début des classes de neige.

En août 1967, pour le 400^{ième} anniversaire de la naissance de Saint-François, une grande fête est organisée à la « montagne », à la Croix des Bergers. A ce moment, la station de ski des Aillons créée principalement pour retenir les jeunes au village, commence à bien fonctionner, et cela donne l'idée à quelques audacieux de tenter la même aventure. Un « comité de rénovation » est alors constitué pour ...faire quelque chose. On se doute que les discussions furent âpres entre les partisans du projet et les sceptiques! L'hiver suivant, un téléski « fil neige » est installé dans un champ situé à la sortie de La Magne. Un grand baraquement est monté, une partie étant dédiée à la location des skis et chaussures, une autre à un bar qui permet la consommation de boissons chaudes. La gestion de cet ensemble est assurée entre autre par des bénévoles constituant la « Société du téléski » qui n'ont pas hésité à effectuer des emprunts à titre personnel afin de financer cet ensemble et qui évidemment ne comptent pas les heures passées. Quelques années plus tard, un téléski avec perches remplace alors le fil-neige, mais l'enneigement diminuant au fil des années, des difficultés financières sonnent le glas de cet équipement qui ne servira en fait qu'un hiver et sera démonté.



L'idée avait été émise également de faire une piste de ski alpin au « Mollard », près de la croix des Bergers, idée très vite abandonnée pour des raisons de difficultés d'accès.

Et pourquoi pas une piste de ski de fond, qui partirait du hameau de La Magne, pour rejoindre le Plateau, en empruntant la route forestière actuelle ? Là encore, aucune suite n'est donnée à cette idée, la pente trop importante dès le départ rendant la pratique du ski de fond difficile.

Finalement, la première piste sera créée, en aller et retour jusqu'au chalet de La Plate, piste entretenue à l'aide d'une dameuse achetée par la commune. L'engin sera entreposé dans le baraquement provenant du ski de piste de La Magne, déménagé à l'emplacement toujours occupé de nos jours par un hangar.

Quant à la location des chaussures et des skis, c'est dans une baraque de chantier située à l'entrée du parking actuel que cela se passe.

Le chalet de la Plate a été construit dans les années 1979-1980 sur un terrain communal, conjointement par la commune et l'ANCEF, Association Nationale des Centres et Foyers de ski de fond. Dix ans plus tard la commune rachète sa part à l'ANCEF et depuis cette date, le chalet de la Plate appartient à la commune qui en assure l'entretien et le loue à un gérant avec un bail à titre précaire et révocable. L'exploitation de ce chalet ne peut avoir lieu qu'en période hivernale, le manque d'eau potable en été interdisant toute occupation en période estivale.

La pratique du ski de fond progresse, l'ANCEF achète alors une vieille ferme située au centre de La Magne, pour en faire un centre-école provisoire, pendant que la commune achète des terrains situés à la sortie du hameau pour en faire le centre définitif. Des difficultés financières surgissent, et le projet n'aboutit pas. Le bâtiment étant vacant, le SIVOM DES BAUGES entreprend la construction du Sorbier après démolition de la vieille ferme (permis délivré en septembre 1983) sur les terrains appartenant à la commune.

Pour accueillir le personnel travaillant au Sorbier, l'immeuble de l'OPAC « l'Herbe Blanche » est construit en 1990. En janvier 1998 la commune cède ces parcelles de terrains ainsi que celles sur lesquelles est implanté le terrain de tennis à la communauté de communes.

L'idée de la construction du foyer d'accueil de Saint-François est lancée et la demande de permis de construire sera déposé en 1984 par le SIVOM des Bauges. La commune complète ensuite cette construction par la création d'un parking et par l'aménagement de la grenouillère, d'une piste de fond et d'animation, et d'un accès piétons en 1988.

La gestion du Foyer de ski de fond est confiée à une association « Foyer Municipal de St François » pour l'entretien des pistes, la perception de la redevance des badges permettant l'accès au domaine skiable.

Plus tard la commune assure cette gestion au moyen d'une régie directe pour la location du matériel de ski. L'activité de restauration sera confiée à différents gérants tout au long des années passées. Dans un premier temps la gestion du foyer est assurée par l'ANCEF, puis par la commune au moyen d'une régie directe.

L'activité de ski de fond s'étant développée sur les territoires voisins, l'Association GRAND PLATEAU NORDIQUE (composée des communes de St François de Sales et de Les Déserts ainsi que du SICOM du Plateau du Revard) est créée pour gérer l'entretien de l'ensemble des pistes dès 1985. Cette organisme sera remplacé 1990 par le Syndicat Mixte



GRAND PLATEAU NORDIQUE composé des Communes de St François de Sales, de Les Déserts, de Chambéry, d'Aix les Bains, de St Offenge Dessus, de St Offenge Dessous, d'Arith, du SIVOM du Revard, et du District des Bauges.

En 2002 la Communauté d'Agglomération Chambéry-métropole se substitue à la ville de Chambéry

En 2003 la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget se substitue au SIVOM du Revard, à la ville d'Aix les Bains, aux communes de St Offenge Dessus, et St Offenge Dessous.

En 2008 La commune des Déserts intègre Chambéry-métropole et en 2010 La communauté de communes du Cœur des Bauges se retire du Syndicat Mixte Savoie Grand Revard.

Depuis 2010 le syndicat mixte Savoie Grand Revard est composé de la communauté d'agglomération Chambéry-Métropole Cœur des Bauges, de la communauté d'Agglomération Grand Lac, des communes de Saint François de Sales et d'Arith.

La construction de la salle hors sac par Savoie Grand Revard en 2006-2007 est venue compléter les équipements de la Porte de Saint François.

Et aujourd'hui ?

La gestion du Sorbier a été confiée au fil des années à diverses associations dont la dernière se nomme Vacances et Loisirs au Pays des Bauges. Le terme de la convention d'occupation du domaine public intervenant à l'automne 2016 la Communauté de Communes du cœur des Bauges a envisagé d'assurer la gestion de cet établissement au moyen d'une délégation de service public. A la fin de l'année 2016 elle a décidé de mettre en vente le bâtiment soit pour y faire des logements soit pour y poursuivre l'activité de maison familiale et d'accueil de groupes. L'association TERNELIA LES GRANDS MASSIFS s'est portée acquéreur afin d'y poursuivre l'activité d'accueil touristique.

Avec l'évolution du tourisme-loisirs pleine nature toute saison, les risques climatiques avérés avec une élévation de la température de 1° dans les 10 prochaines années qui modifiera la durée d'enneigement et l'altitude de celle-ci, les situations budgétaires qui ont du mal à financer les investissements, les élus de notre territoire vont devoir engager un processus de transition pour éviter une rupture brutale.



Conscient des enjeux que représentent ces changements les élus de Saint François ont souhaité, dès 2015, pouvoir bénéficier d'une étude portant sur une stratégie touristique.

Le PNR du Massif des Bauges n'ayant pas pu accompagner cette démarche nous avons sollicité le concours d'étudiants en Master. Le rendu de cette étude nous sera communiqué début juin et nous ne manquerons pas de vous en indiquer les grandes lignes.

Dans le même temps Chambéry métropole Cœur des Bauges a initié en 2016 un audit stratégique et financier des stations des Bauges auxquelles nous sommes associés. Un comité de pilotage s'est réuni à deux reprises (janvier et avril 2017) afin de préciser les orientations de chacun des pôles.

Se projeter à 10 ou 15 ans est un exercice difficile dans lequel nous nous sommes engagés non seulement pour notre commune mais pour l'ensemble du territoire des Bauges.

La forêt

Vie locale



Durant l'année 2016, la commune a vendu quatre coupes de bois. Celles-ci étaient prévues dans le plan d'aménagement de la forêt communale, qui court jusqu'en 2019.

Les ventes de bois organisées par les agences Savoie et Haute Savoie de l'Office National des Forêts se sont tenues le 9 juin à la Motte Servolex et le 13 septembre à Rumilly. Ces ventes par appel d'offres permettent de toucher de nombreux acheteurs potentiels en provenance de toute la région.

Les résultats de ces deux ventes sont portés dans le tableau ci-dessous.

Date de la vente	Parcelle	Volume résineux*	Volume feuillus*	Meilleure offre (en €)	Acheteur	Soumissions	Prix unitaire** (en €/m3)
09/06/2016	12	296	11	10.868	Scierie de Savoie	3	36.7
	19	527	47	21.599	Scierie de Savoie	3	41
	21	437	59	15.975	S.G. Bois	3	36.6
13/09/2016	40	325	255	16.382	S.G. Bois	4	50.4
TOTAL		1.585	372	64.824			40.9

* les volumes sont donnés en m3 réels sur écorce pour les feuillus et en m3 réels sous écorce pour les résineux.

** les prix unitaires moyens sont calculés uniquement sur le volume de résineux.

Les prix de vente ne sont pas au plus haut mais vu le contexte global du marché du bois en 2016, on peut estimer que les coupes se sont vendues correctement (aucun invendu pour Saint François).

Rappelons que l'ensemble du chiffre d'affaires des ventes ne revient pas en totalité à la commune. L'ONF prélève 10% du montant pour ses « frais de garderie » de la forêt communale

Cette année la commune avait exigé que les feuillus (hêtre essentiellement) soient exploités et laissés à disposition. Cette contrainte n'a pas joué en faveur d'une augmentation du prix des bois puisque l'acheteur est obligé de payer l'exploitation de volumes qui ne lui reviennent pas. Toutefois, l'idée étant de revendre ces bois « à prix coûtant » aux habitants, l'opération devrait s'avérer blanche.

Ces bois seront disponibles sur les places de dépôt et au bord des routes forestières au printemps. Un avis sera affiché pour solliciter les candidats à l'achat.

Affouage : la nouvelle campagne d'affouage s'est ouverte à l'automne 2016. Les exploitations des lots sont en cours sur le secteur de la Magne.

Du nouveau à l'ONF : JC Lacchia, notre agent forestier de l'ONF a fait valoir ses droits à la retraite au printemps 2016. Il accompagnait la commune dans la gestion de sa forêt depuis novembre 1974.

Nous lui souhaitons une agréable retraite !

Son remplaçant Matthieu Bourland, basé à la maison forestière de Lescheraines nous a rejoint à l'automne 2016.

La chasse

Vie locale

Des nouvelles de l'A.C.C.A. Saint Hubert de Saint François de Sales Association Communale de Chasse Agréée

Durant l'été 2016, en collaboration avec la Commune et l'Office National des Forêts, les 35 bénévoles chasseurs de la commune de St François de Sales ont participé à l'aménagement de l'accès du refuge forestier de La Fontaine situé sur la route forestière. Cette cabane apporte depuis de nombreuses années maintenant une aide précieuse à l'organisation des journées de chasse de l'ACCA, dirigée par son nouveau président Mickael CHALLE et tous ses membres.

C'est avec un très bon groupe d'amis que la société perpétue ses différentes activités annuelles (hors périodes de chasse) telles que :

- L'entretien de divers chemins forestiers.
- L'entretien du refuge forestier de La Fontaine.
- Le suivi de la faune sur le territoire (tranquillité, aménagement pour l'équilibre des populations,...).
- L'aménagement au niveau sécurité à la chasse (mise en place de plaquettes postes numérotés,...).

Avant



Après



Article rédigé par Mickael CHALLE, Président de l'ACCA

Spéléologie

Un réseau souterrain majeur de Savoie, découvert sous la commune de St François de Sales – Le gouffre « 222 »

Ce gouffre se situe à quelques dizaines de mètres au sud de la route forestière qui relie le foyer de ski de fond au chalet des Foyères, à environ 500 m du foyer.

« 222 », un nom étrange, admettons-le, mais il faut savoir que chaque cavité découverte et explorée se voit attribuer un numéro unique, afin de la répertorier facilement, avec ses coordonnées GPS, et d'en retrouver l'historique. Il n'est pas rare en effet, que des spéléologues retrouvent et explorent des cavités « oubliées », il y a des dizaines d'années, par leurs illustres prédécesseurs.

Lorsqu'en mai 1997, les spéléologues du club d'Aix les Bains (ASAR) redécouvrent cette petite cavité de deux mètres de profondeur, ils l'évoquent uniquement par son numéro...et par habitude, cela finira par devenir son nom.

De mai 1997 à février 2016, le club s'acharne à désobstruer la galerie d'entrée et les petits puits qui se succèdent afin de pouvoir s'y faufiler, motivé par le net courant d'air, omniprésent, preuve qu'un réel réseau se trouve peut-être au bout de la souffrance, d'autant que sur cette belle montagne de Saint François, rien n'était encore connu...

Et la récompense survient en février 2016, tout à coup, à 60 m de profondeur, la galerie si étroite se transforme en boulevard ! Le club ASAR est euphorique, le résultat est au-delà des espérances...



L'entrée du 222



Dans la Jolie Jumper

Les jours, semaines et mois qui suivent sont consacrés à cette belle exploration, plus de 4 kilomètres de galeries labyrinthiques renfermant de splendides trésors géologiques (stalactites, stalagmites, fistuleuses, coulées de calcite etc...), de grandes salles et surtout une jolie rivière sont découvertes.

La « Jolie Jumper » est le nom donné à cet étonnant cours d'eau, joli ruisseau à l'étiage mais puissant torrent par temps de pluie. Cette rivière s'écoule au fond d'une galerie atteignant 30m de haut sur plus de deux kilomètres, avant de disparaître sous une barrière de blocs, infranchissable.

L'aventure n'est pas finie pour autant, en effet, quelques mètres avant la disparition de la Jolie Jumper, une petite galerie a été découverte, elle mène à une immense salle, plus grand volume du réseau dont les dimensions correspondent à la nef de Notre Dame de Paris !... Il s'agit aussi du point bas de la cavité à -300m par rapport à l'entrée. Cette salle se situe à 90m de la surface et environ 300m à l'ouest de la mairie...De même une nouvelle galerie a été découverte, celle-ci file en direction du hameau du Champ, et porte l'espoir du club de poursuivre le rêve, car les spéléologues sont

convaincus qu'un vaste réseau est encore à découvrir sous Saint François de Sales. Une coloration de la rivière effectuée en juin, a en effet démontré que les eaux de la Jolie Jumper, ressortent à plus de 6 km à vol d'oiseau du 222, à la grotte de Prérrouge, vers le Chéran...



L'exploration continue...

Avertissement : Cette cavité ne peut être visitée que par des spéléologues équipés et entraînés, il est inutile et dangereux de s'y aventurer.

Pour toute information complémentaire ou pour nous rejoindre, vous pouvez contacter le club ASAR ou le Comité Départemental de Spéléologie de Savoie : Yannick DECKER : 06 30 83 73 55 ou asar.speleocanyon@yahoo.fr

(Photos : FE.Cormier club ASAR)

Article rédigé par Yannick Decker pour le club ASAR

Vie locale

Associations

«Vivre à Saint-François, Vivre en Bauges»

L'association, régie par la loi de 1901, a pour but de:

- rompre l'isolement de ses membres,
- créer, animer, développer les rencontres et liens d'amitié entre ses adhérents,
- organiser des manifestations festives, culturelles ou sportives afin d'animer la vie locale,
- agir pour la protection du patrimoine collectif ou privé, l'environnement et les loisirs.

L'association est laïque, sans but politique, syndical ou religieux. Elle est ouverte à tous, habitants de Saint-François ou sympathisants. Une dizaine de rencontres annuelles ont lieu, le plus souvent dans la salle communale de St-François : galettes des rois, repas partagés en commun.

L'association finance tous les ans le goûter de Noël des enfants, et organise la fête du pain autour du four banal de La Magne, le dernier dimanche du mois d'août.

La cotisation est actuellement de 15 € par famille et par an, 10 € pour une personne seule. Pour tout renseignement, contacter Brigitte au 04 79 34 68 95 ou Jean-Paul au 04 79 63 30 13.

« Bauges Ski Nordique »

BSN est une organisation à but non lucratif basée à Saint-François-de-Sales.

Depuis ses origines, le club a su utiliser les atouts du massif des Bauges et de la neige pour favoriser la pratique du nordique, tant sur le plan de la découverte, de l'apprentissage, du loisir, et bien sûr de la confrontation.

Avec le domaine nordique SAVOIE GRAND REVARD, un des plus importants de France, le club offre aux jeunes Baujus, mais aussi aux jeunes des régions voisines, la possibilité de pratiquer des disciplines modernes : le skating en ski de fond et le biathlon.

Avec ses premiers athlètes vainqueurs en compétitions nationales officielles, le club s'affirme de plus en plus dans la hiérarchie de la compétition.

Pour tout renseignement, contacter :

- par courriel : bernard.michelon73@orange.fr ou <http://www.baugeskinordique.fr/>
- par téléphone : 06 30 57 82 16
- par courrier : Bauges ski nordique – Bernard Michelin – Le Champ 73340 St-François-de Sales

Nous venons d'apprendre avec tristesse le décès brutal du président de Bauges Ski Nordique, Christophe Broutier. Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille, ses amis, et aux membres du club Bauges Ski Nordique.

« Satya Yoga Meditation »

Depuis septembre 2014, des cours de yoga ont lieu tous les mercredis soirs dans la salle communale de St-François. Pour tous les niveaux, ils se déroulent de 18h30 à 20h.

D'autres cours plus particulièrement adaptés aux débutants, aux avancés, ou aux séniors ont lieu dans les communes de Lescheraines, Le Châtelard, Jarsy et Ecole.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter le 07.78.28.91.43 ou envoyer un courriel à : satyayogameditation@laposte.net

« Les Amis des Bauges », Le Chatelard



« Les Amis des Bauges » est une association d'animation et de développement local née en 1970. Depuis la fin des années 90, elle est agréée centre social. En vous rendant sur le site internet des « Amis des Bauges », <http://www.amisdesbauges.org/>, vous pourrez obtenir de nombreux renseignements concernant les différentes associations sportives, artistiques et culturelles.

Etat civil 2016

Vie locale

NAISSANCES

Ethan GIANESELO le 24 novembre de Emilie RIOUAL et Sylvain GIANESELO, Le Champ

Charlotte FABRE le 15 décembre de Caroline FAVIER et Jean-Marie FABRE, Le Champ

Blanche LOIZON POSIERE le 4 janvier 2017 de Flora POSIERE et Benjamin LOIZON, Le Champ

MARIAGES

Florent JEANTET et **Julie AIMONETTO** le 9 juillet

Petra POSLEDNI et **Jiri PECA** le 20 décembre

DECES

Marcel FAVRE le 19 février

Maurice CLERT le 27 février

Georgette PERNET le 25 septembre

Retour sur les évènements

Vie festive

Le repas des aînés



Le 9 décembre dernier, 26 retraités de la commune se sont retrouvés au restaurant « Chez Cyrille », au Noyer, pour le traditionnel repas de Noël offert par la commune. Le succulent repas fut fort apprécié par les convives, heureux de se retrouver dans une ambiance chaleureuse. Les bavardages allèrent bon train une partie de l'après-midi....



Les personnes absentes ou ne pouvant se déplacer ont reçu un colis de Noël bien assorti, commandé par Caroline à l'épicerie « Un petit coin d'Italie », basée à Aussois.

Le rendez-vous de Noël

Le 10 décembre a eu lieu la 3^{ème} édition de « l'Atelier de Noël » de Saint François.

Les plus jeunes du village étaient encore au rendez-vous pour décorer notre traditionnel sapin qui a embelli le hall d'entrée de notre nouvelle Mairie.

C'est donc vers 14h dans la salle communale, qu'ont démarré les festivités !

Nos petits artistes en herbe ont, une fois de plus, mis leurs talents à contribution.

C'est une dizaine de jeunes créateurs, accompagnés de plus grands, qui s'en sont donnés à cœur joie pour la confection de décorations.



Cette année leurs œuvres sont venues agrémenter les colis de Noël qu'avaient reçus les plus anciens de la commune.

Une fois le travail achevé, c'est parti pour la décoration du sapin !

Une boule par ci, une guirlande par là....et en deux temps trois mouvements voilà notre sapin terminé ! C'est Clara, la plus jeune des artistes, qui a finalisé cet instant.

Aidé par Lionel, elle a pu mettre notre petit ange, confectionné lors de notre 1^{er} Atelier de Noël et qui vient pour la 3^{ème} année surplomber notre sapin.

Après l'effort, le réconfort !

C'est dans la nouvelle salle du conseil municipal, autour d'un bon et copieux goûter que nous avons prolongé ce moment.

L'association « Vivre à Saint François nous a encore gâté en offrant chocolats chauds, mini viennoiseries et autres tartes aux pommes....C'est le ventre bien rempli et le sourire aux lèvres que nous avons clôturé cet après-midi.



**Alors merci à tous d'avoir répondu présent,
pour faire de ce rendez-vous un moment si festif et convivial !**

La fête de la Saint François : édition 2017

La Saint François de Sales a lieu le 24 janvier, c'est donc tout naturellement que Jean-Pierre Porral, actuel gérant du restaurant du Foyer de ski de fond, nous a convié pour fêter le saint patron de la commune le samedi 28 janvier. La météo très clémente a permis à plus d'une centaine de personnes de rejoindre sans encombre le plateau pour passer une soirée très sympathique. Après avoir fait honneur au délicieux repas préparé par Jean-Pierre et son équipe, les danseurs s'en sont donné à cœur joie au son de l'accordéon de Valérie et de la batterie de Maurice. Cette soirée très conviviale laisse à tous un bon souvenir... à revivre l'année prochaine...ou avant !

A vos agendas !

Vie festive

Consultez la mise à jour des évènements tout au long de l'année,
en page d'accueil du site internet, rubrique AGENDA
<http://www.mairiedesaintfrancoisdesales.fr/agenda.html>

Au plaisir de vous retrouver lors de ces temps forts !

*Pour illustrer la vie de la commune,
et notamment dans les différents hameaux qui composent le village,
nous sommes à la recherche de photos de paysages, moments d'activités, tranches de vie...
vous pouvez nous envoyer vos meilleurs clichés et précieux témoignages
à mairie-stfrancois@wanadoo.fr*



- ◆ Bulletin municipal n°3 ◆ Mai 2017 ◆ Mairie de St François de Sales Chef-Lieu 73340 St François de Sales ◆
- ◆ Comité de rédaction : Claude Seureau, Michèle Solowetchick, Caroline Favier, Benjamin Mailland ◆
- ◆ Directrice de publication : Maryse Fabre ◆ Conception : mairie de St François de Sales ◆
- ◆ Impression : Couleurs Montagne ◆ 160 exemplaires ◆

*« Le seul fait de rêver est déjà très important.
Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie
furieuse d'en réaliser quelques-uns.
Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et
d'oublier ce qu'il faut oublier.
Je vous souhaite des passions, je vous souhaite des
silences.
Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des
rires d'enfants.
Je vous souhaite de respecter les différences des
autres, parce que le mérite et la valeur de chacun
sont souvent à découvrir.
Je vous souhaite de résister à l'enlissement, à
l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque.
Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la
recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie
est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne
doit y renoncer sans livrer une rude bataille.
Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être
et heureux, car le bonheur est notre destin
véritable. »*

Jacques Brel, le 1^{er} janvier 1968

